



# **Formulaire de demande d'aide financière**

**Fonds de vitalisation**  
(OBNL et municipalités)

Le 9 juin 2021

## Formulaire de demande pour les OBNL/municipalités – Programme de vitalisation

Pour activer une case à cocher dans le formulaire, double-cliquez sur la case et sélectionnez la case activée.

1. Renseignements sur le promoteur			
Nom de l'organisme :			
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :		Autre :
Courriel :		Site Internet :	
Personne-ressource :			
Forme légale:			
<input type="checkbox"/> Coopérative (à but non lucratif)		<input type="checkbox"/> OBNL	
<input type="checkbox"/> Municipalité		<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) :	
2. Renseignements généraux sur le projet			
<input type="checkbox"/> Prédémarrage		<input type="checkbox"/> Expansion	
<input type="checkbox"/> Démarrage		<input type="checkbox"/> Projet de relève	
<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) :			
Description sommaire du projet :			

Les axes de vitalisation priorités par le comité de vitalisation et détaillés dans le cadre de vitalisation sont les suivants :

1. Diversification des activités économiques sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est;
2. Attraction et rétention des jeunes (18-35 ans);
3. Rétention des emplois et entreprises sur le territoire.

L'aide financière est accordée aux projets qui répondent au minimum à un de ces axes de vitalisation.

Identifiez à quel(s) axe(s) votre projet répond et expliquez pourquoi.

La référence à au minimum un axe est obligatoire.

### 3. Le projet

Quelle est votre expertise dans le type de projet proposé ? Donnez des exemples de réalisations au besoin.

--

Étapes et échéancier de réalisation

<i>Étapes</i>	<i>Échéancier</i>
- Fin du projet	

Quels sont les principaux partenaires financiers et fournisseurs impliqués dans la réalisation du projet?

--

Quelles sont les retombées économiques et sociales du projet?

--

Emplois (si applicable)

		Permanents	Temporaires
Nombre d'emplois	Créés :		
	Maintenus :		

Quels sont les impacts de votre projet sur l'environnement et le développement durable?

--

Comment le projet est-il reçu par la communauté?

(partenariats, consultations, lettre d'appui, étude de besoins, sondage, etc.)

--



## 5. Dépôt d'une demande

Nous vous recommandons de vérifier votre admissibilité auprès d'un(e) agent(e) avant de soumettre votre demande à la MRC de Charlevoix-Est :

418 439-3947, option 3

MRC de Charlevoix-Est  
Mission développement Charlevoix  
172, boulevard Notre-Dame  
Clermont (Québec) G4A 1G1

## 6. Signature du requérant

Il est essentiel de remplir cette section et de signer le formulaire de demande d'aide financière. Les formulaires non signés ne sont pas recevables et entraîneront le refus de la demande de financement.

\_\_\_\_\_  
Nom du signataire

J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande d'aide financière ainsi que dans les documents ci-joints sont exacts et véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## 7. Rappel du processus de sélection

### Organismes admissibles

Tout organisme à but non lucratif sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est dont le siège social est au Québec et est inscrit au Registre des entreprises du Québec. En ce sens, toute forme juridique est admissible.

### Organismes non admissibles

Dans tous les cas, les investissements du Fonds de vitalisation ne peuvent être faits dans des organismes dont les produits ou services contreviennent à la paix, au bien-être, à la liberté ou à la santé des travailleurs ou de la population en général ou dont la probité est mise en doute.

### Critères d'analyse

Le comité de vitalisation procède à l'analyse des dossiers.

Dans son analyse de chaque demande, le comité de vitalisation aura à considérer **l'impact sur la vitalité socio-économique** du projet. Celui-ci devra être **significatif en termes d'investissement, d'effet de levier et de revitalisation du milieu.**

Le comité de vitalisation évaluera la mise de fonds, l'expérience du promoteur, de rétention des services de proximité, l'attraction et la rétention des jeunes, l'impact sur la vitalité économique, l'impact environnemental du projet et les différentes sources de financement.